

ABONNEMENT

SAUMUR
En 3 mois... 18 fr.
Six mois... 34
Trois mois... 4 50
Poste
En 3 mois... 20
Six mois... 40
Trois mois... 5
En s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3e page.

SAUMUR, 9 MARS

Deux bons compères

On prête au sire Ferry — que ne peut-on prêter à cet homme, hormis sa confiance ? — le singulier propos que nous avons rapporté. Ce personnage, estimant que l'intérêt supérieur de l'Etat doit tout primer, l'étouffement de l'affaire du Panama s'impose comme une nécessité.

Nous n'essayerons pas de faire rentrer le sens moral dans une tête d'où il est sorti depuis longtemps ; mais nous avouerons ne pas comprendre la raison supérieure que peut avoir un Etat ou un gouvernement à se rendre la risée de ses voisins et à compromettre une alliance précieuse. Maintenant, si l'on peut admettre qu'une mauvaise renommée puisse constituer un intérêt supérieur, M. Jules Ferry peut se vanter d'être supérieurement servi.

Je préfère l'idée émise l'autre jour par Naquet à propos des caisses d'épargne : elle est au moins originale et m'a fait rire. Entre nous, je soupçonne fort le petit bossu d'avoir voulu tout simplement mystifier ses collègues avec ses séries A et B, la série B surtout.

Rien à dire de la série A, c'est à peu près l'état de choses existant, aussi ne voudrais-je pas m'exposer à de graves conséquences en le critiquant et même, pour me mettre à l'abri de toute mauvaise interprétation, je déclare que je vois, avec la plus grande joie, les gens économes mettre leur argent en réserve, ce qui vaut mieux évidemment que de le consommer sous forme d'alcool vénéneux. La seule restriction à ma joie, c'est de n'avoir jamais pu faire comme eux.

Quant à la série B, l'accueil fait à la proposition, qui a bien juste obtenu trois voix, permet de donner libre cours aux réflexions plus ou moins joviales qu'elle peut inspirer. Par ce temps de finances éclopées, proposer à de braves gens d'employer leur épargne à des entreprises quelconques, avec des échappés comme Rouvier et Clémenceau, eût été de la part d'un gouvernement une mauvaise plaisanterie.

Le F. Maquet était en avance de quarante-huit heures : c'est aujourd'hui la mi-carême.

JEAN DASSY.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Le procès de corruption. — Un premier incident se produit après l'appel des témoins.

M. Danet, au nom de Sans-Leroy, déclare qu'on a jusqu'ici refusé communication à la défense de pièces d'une importance capitale dans le débat. Il requiert donc les productions suivantes : 1° déposition d'un sieur Déchamps ; 2° liste fournie par cet individu où Sans-Leroy figure pour un gros versement ; 3° le carnet tenu par Arton où il est encore inscrit comme ayant reçu quatre-vingt-dix mille francs.

Après avoir tenté de légitimer le refus de communication du juge d'instruction, l'avocat général Lafon finit par se résigner à la communication que le président ordonne. A la demande de M. Danet, le président prescrit la citation du témoin Déchamps pour l'audience du lendemain.

Toute l'audience est prise par l'interrogatoire de M. de Lesseps.

M. Montchicourt, malade, ne pourra pas apporter son témoignage au procès.

L'impression de cette première audience est que M. Ch. de Lesseps a dirigé le débat, malgré les efforts du président pour le retenir, et qu'il ne semble pas décidé à se laisser condamner sans parler.

INFORMATIONS

M. BRISSON

Il est inexact que M. Brisson ait donné sa démission de rapporteur provisoire de la Commission d'enquête.

M. Brisson a écrit à M. Clausel de Coussergues pour le prier de présider la prochaine réunion.

ARTON ASSASSINÉ

Les Débats reçoivent d'Arad (Hongrie) une dépêche disant qu'on vient de trouver sur la voie du chemin de fer le cadavre d'un homme assassiné qui répond au signalement d'Arton.

BRUIT DU PALAIS

Le bruit court que la première Chambre de la Cour d'appel, séant en chambre du Conseil, a rejeté la demande formée par MM. Cottu et Eiffel, à l'effet d'être laissés en liberté provisoire sous caution jusqu'après l'arrêt de la Cour de cassation.

L'INTERPELLATION SUR MADAGASCAR

M. de Naby déposera, la semaine prochaine, une interpellation sur Madagascar.

Il doit aussi interroger le gouvernement sur la non-exécution de la loi de 1889, portant création de troupes indigènes dans nos colonies.

LA QUESTION DU SIAM

Lord Dufferin a été autorisé par lord Rosberry à déclarer à notre ministre des affaires étrangères que l'Angleterre ne soulèverait aucune difficulté à propos du Mékong.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE PARIS

Les élections au Conseil municipal de Paris seront probablement fixées au 23 et au 30 avril.

LE PLUS RAPIDE TORPILLEUR

Les Chantiers Normand, du Havre, vont construire un torpilleur qui devra réaliser une vitesse de 29 à 30 nœuds, c'est-à-dire plus grande que celle d'aucune marine du monde.

L'exceptionnel navire s'appellera le Forban.

LE SINISTRE DU « LA BOURDONNAIS »

Les deux jeunes officiers comptés parmi les morts du La Bourdonnais sont Toulonnais.

LE SABRE DERUÉ

Le procès du colonel français Derué entre les fabricants d'armes de Solingen a été plaidé mardi.

La cour de Berlin, avec une mauvaise foi à laquelle il fallait d'ailleurs s'attendre, a annulé le brevet pris en Allemagne par le colonel Derué pour le sabre de son invention.

Le colonel Derué, qui assistait à l'audience, a résolu d'interjeter appel.

JOURNAUX CONDAMNÉS

Hier est venu devant la neuvième chambre le procès des journaux poursuivis pour avoir publié les interrogatoires de MM. Ch. de Lesseps, Floquet, Clémenceau et de Freycinet.

Le Figaro a été condamné à 500 francs d'amende, la Liberté et les autres à des amendes variant de 200 à 100 fr.

GUILLAUME II A ROME

Un haut prélat déclare que ces manifestations prouvent combien le Pape a compris la situation en se défiant de l'Allemagne et en se rapprochant de la France et de la Russie.

Ce voyage démontre que la Triple-Alliance est contraire au Pape. Son influence sera donc hostile à la Triple-Alliance.

L'Empereur a pris cette décision pour se venger de l'échec des missions du général Loë et du cardinal Kopp, qui ont quitté Rome très mécontents.

Les journaux libéraux et cléricaux gardent le silence sur le voyage de Guillaume II.

L'officier Folchetto dit que Guillaume a compris la nécessité d'effacer la triste impression produite en Italie par les deux « erreurs » commises à Berlin et à Vienne, à propos du jubilé de Léon XIII.

Une revue des troupes aura lieu au Centocelle.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 8 mars 1893.

La Bourse est impressionnée par la tendance faible de toutes les Bourses étrangères affectées par les mesures prises aux Etats-Unis pour arrêter le drainage de l'or en faveur de l'Europe.

Le 3 0/0 recule à 98.07 ; le 4 1/2 reste à 106.30.

La Banque de France reste sans changement à 3,890 fr. Toutes les actions des Sociétés de crédit sont influencées par la baisse des fonds d'Etat étrangers.

Le Crédit Foncier a varié de 990 à 983.

La Banque de Paris reste à 647.

La Société Générale se maintient aux environs de 475. Il est probable que les bénéfices du mois de février ne seront guère inférieurs à ceux de janvier en tenant compte des trois jours en moins de ce mois.

Le Crédit Lyonnais perd seulement un franc sur hier, il reste à 777.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit aux environs du pair. La comparaison de son bilan au 31 décembre 1892 avec celui de 1891 fait ressortir d'importantes augmentations qui attestent une situation très satisfaisante.

Les obligations 4 0/0 des Ateliers et Chantiers de la Loire qui rapportent 20 fr. d'intérêt annuel, ont un marché très actif au cours de 463.75.

Les Chemins Economiques cotent 427 fr.

Ch. HEYMAN et Co, 10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

NOUVELLES MILITAIRES

LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR

Quelques journaux ont publié, ces derniers temps, au sujet de l'École de Saint-Cyr, des informations qui ont ému une partie du public, même en dehors de l'armée.

D'après ces informations, les programmes d'enseignement de notre École spéciale militaire seraient à la veille d'être réduits, et de cette réduction résulterait forcément un abaissement notable du niveau actuel des études. Toujours d'après les journaux en question, on ne tendrait à rien de moins qu'à faire de Saint-Cyr une école de sergents ou de maréchaux des logis, ce qui équivaudrait au retour des idées surannées qui ont, une fois pour toutes, été condamnées sous le nom de « caporalisme », etc., etc.

Renseignement pris, dit le Temps, il n'y a là qu'un bruit, dont on a démesurément grossi les échos. Si les études à Saint-Cyr peuvent être, comme il arrive dans tout enseignement, l'objet de certaines modifications de détail, l'instruction générale de l'École n'aura pas à en souffrir, et le niveau de cette instruction — plutôt élevé qu'abaissé — restera toujours à la hauteur de la mission que nos officiers sont appelés à remplir et continuera également à être en rapport avec leur situation sociale.

UN REMARQUABLE RAID DE CAVALIERS

Le Granjanime raconte que le lieutenant-général Stronkow, commandant la 1re division de cavalerie de la garde russe, désire éclaircir la question des manœuvres en plein air de la cavalerie par des froids rigoureux, a fait récemment, à cheval, par un froid de 22 degrés Réaumur, le voyage de Gatchina à Saint-Petersbourg (40 kilomètres).

Cette expérience, qui a eu un plein succès, est fort discutée dans le monde militaire russe.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 9 MARS

Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre. Data for Hier soir, Ce matin, Midi, Hansse, Baisse, and Température minima de la nuit.

Le Bureau de bienfaisance et les boulangers

A l'occasion de la réunion de nos édiles qui doit avoir lieu demain, nous nous permettons d'adresser à notre premier magistrat municipal une simple question.

Nous voudrions savoir si les bons de pain que fournissent les boulangers avec réduction de 10 0/0 leur sont réglés dans un délai aussi court que ceux-ci le désireraient bien. Il ne faut

pas oublier que, dans cette branche de commerce, tout ou à peu près se fait au comptant et plusieurs se plaignent que ces délais sont trop longs.

M. le Maire qui, dans la dernière séance, a eu la bonté grande de nous entretenir des petits retards, au sujet d'une petite somme de cent et quelques mille francs, sera bien assez aimable pour nous dire un mot à ce sujet.

La mi-carême

La série des beaux jours se poursuit, et la fête de la mi-carême va se célébrer dans une belle journée, sous un soleil vraiment printanier. A Saumur, l'après-midi est calme en ville; nous n'avons pas, comme beaucoup de nos voisins, organisé des cavalcades; mais le magnifique concert de l'Harmonie, coïncidant avec la date de la mi-carême, tient lieu pour nous de fête spéciale.

Les officiers de l'Ecole de cavalerie fêtent cette journée par des courses privées à Verrie.

Beaucoup d'équipages se rendent sur l'hippodrome, où les dames, en de charmantes toilettes, vont jeter leur note gaie et donner à cette fête un brillant relief.

Grand Concert de l'Harmonie Saumuroise

Aujourd'hui JEUDI 9 mars, à 8 heures, au Théâtre, grand concert offert par l'Harmonie Saumuroise à MM. les Membres fondateurs et souscripteurs (sous les auspices de la Société artistique et littéraire de l'Ouest), avec le concours de M^{lle} MARGUERITE LAVIGNE, contralto des Concerts du Conservatoire et des Concerts-Colonne, M. RONDEAU, ténor, M. DIMITRI, baryton, l'un et l'autre du Théâtre-Lyrique et des Concerts-Colonne.

L'orchestre sera dirigé par M. Frédéric Toulmouche

L'Amé de la Patrie a été répétée avec les auteurs. Cette œuvre magistrale, que nous avons pu apprécier dès hier soir, est d'un effet saisissant. Les trois artistes, M^{lle} Lavigne, M. Rondeau et Dimitri, sont en pleine possession de leur personnage; les chœurs et l'orchestre marchent bien. Il faut donc s'attendre à une exécution brillante.

Les cavaliers réservistes

Modification d'appel. — Les régiments de cavalerie de réserve, qui devaient être, en principe, formés à l'automne prochain dans les 2^e et 3^e corps d'armée pour l'exécution des grandes manœuvres, ne seront pas constitués.

Par décision ministérielle, la convocation de ces réservistes est reportée du 9 octobre au 5 novembre 1893. Ceux qui ne pourront être appelés individuellement cette année, faute de chevaux, seront ajournés au printemps de 1894. Les chefs de corps les en informeront le plus tôt possible.

Les réservistes de la classe de 1886, affectés

aux mêmes régiments, et qui devaient être réunis par anticipation pour compléter les régiments de réserve, ne seront pas convoqués cette année, mais seulement l'année prochaine.

Accident de voiture

Hier soir, vers six heures, sur le quai de Limoges, une voiture a eu une de ses roues brisée entre le rail et le contre-rail des futurs tramways. Lorsque le cocher a voulu sortir de cette position, la fusée de l'essieu s'est rompue du côté où la roue était retenue et la voiture est restée en panne.

Il ne se passe pas de jour sans que l'on ait à constater un accident occasionné par ces voies: tantôt c'est un cheval qui s'abat, tantôt une voiture brisée, quelquefois des gens qui se blessent plus ou moins grièvement. Enfin il est temps que cette question de tramways soit résolue et que l'on sache si ces rails doivent être enlevés ou réparés.

On nous dit qu'une société se forme en ce moment pour les exploiter.

Un auteur dramatique angevin

On lit dans le dernier numéro de la Revue de l'Anjou:

« La librairie Techener annonce une plaquette fort rare d'un Angevin sur lequel nous serions heureux d'avoir des renseignements; il n'est pas signalé dans le Dictionnaire de M. C. Port.

Voici le titre de cette pièce intéressante l'histoire du théâtre: *Hippolyte, tragédie, par de la Pinelière, angevin*. Paris, Antoine de Sommerville, 1635, in-8° (32 fr.).

Le poète dit qu'il était à la cour. Corneille lui adressa des vers. Le nom dont il signe est un nom de terre; sait-on quel était son nom patronymique?

A défaut de renseignements plus précis et surtout plus complets sur l'auteur de la tragédie d'*Hippolyte*, nous serait-il permis de fournir au chroniqueur de la Revue de l'Anjou quelques détails que nous venons de retrouver?

Pierre de la Pinelière a publié un volume de poésies « fort rares et recherchées », dont plusieurs pièces de théâtre. Quoique poète, il a composé un *Discours contre les poètes et la poésie*. Toussaint Grille le dit originaire de Saumur.

Sa tragédie d'*Hippolyte*, imitée de Sénèque, est dédiée à M. de Bautru, introducteur des ambassadeurs à la cour de Louis XIII. Elle est précédée d'une préface du sieur de Haut-Galion, d'un avis au lecteur et d'un prologue en vers libres.

Dans son avis au lecteur, Pierre de la Pinelière avoue qu'il s'est exercé, mais avec peu de succès, dans le genre comique. Toutefois, sa facilité était prodigieuse: les vers lui coûtaient si peu que « son *Hippolyte* lut l'œuvre de quinze jours. »

« Comme tous les vrais Angevins, l'auteur avait le culte de son pays natal, « qu'il compare à la Normandie pour le nombre d'hommes de mérite qu'il a produits. »

(Cf. T. Grille, *Biographies*, Bibl. Mun. d'Angers, Suppl. Mss., n° 429. — *Dictionnaire des théâtres*, t. II).

Ch. U.

Le dîner du « Vin d'Anjou »

La première réunion du *Dîner du Vin d'Anjou* aura lieu, pour 1893, chez Corazza (Palais-Royal), le 20 mars.

Les Angevins de passage à Paris pourront y prendre part en se présentant le soir même de la réunion, au président du Comité, M. le Dr Gauchas.

Grave accident à Trélazé

Ces jours derniers, M. Manceau, de Mazé, revenait d'Angers, avec sa voiture, lorsqu'arrivé au pont Blais, en Trélazé, son cheval effrayé par un train s'est emballé.

M. Manceau ne put retenir l'animal et fut précipité de sa charrette.

M. Bouteux se porta à son secours et le ramena chez lui.

M. Manceau se plaignait, eu plus des blessures qu'il portait à la cuisse gauche, de vives douleurs internes. M. le docteur Combe n'arriva que pour constater le décès. M. Manceau était mort quelques heures après sa chute, des suites des douleurs internes dont il souffrait horriblement.

La blessure qu'il portait à la cuisse gauche mesurait 8 centimètres de longueur et, d'après la déclaration de M. Combe, elle provenait d'une chute sur une ardoise coupante, mais ne pouvait occasionner la mort.

En gare de Poitiers

Un terrible accident s'est produit l'avant-dernière nuit en gare de Poitiers.

Un chef d'équipes, M. Maillot, habitant faubourg de la Roche, employé depuis 14 ans à la Compagnie d'Orléans, a été surpris et écrasé par un train.

M. Maillot était père de cinq enfants.

Il était très estimé de ses chefs et de ses camarades.

Le défoncement des vignes à Montreuil-Bellay

Nous ne saurions trop le répéter, le défoncement des terres à vigne s'impose, allant à la plus grande profondeur possible, jusqu'à 60 centimètres, si faire se peut. La vigne américaine veut étendre ses racines pour vivre; et, à l'encontre de la vigne française, elle ne peut pénétrer dans les obstacles qu'elle rencontre. Successivement, on a vu disparaître le défonçage à la main, le défonçage à la charrue, le défonçage avec treuils mus par plusieurs chevaux. Aujourd'hui le seul défonçage prati-

que et économique est le défonçage avec des treuils mus par la vapeur.

Il ne nous est guère possible de le démontrer dans le peu d'espace qui nous est ménagé ici. Mais cette obligation est tellement évidente que dans le Saumurois, profitant de l'expérience acquise, on n'hésite pas à commencer les défoncements en employant des machines très perfectionnées. M. Fourmond, que tout le monde connaît maintenant à Saumur, a choisi sur nos indications, parmi beaucoup d'autres machines, celles de M. Pineau, constructeur à Moulins, qui a obtenu au concours de Châtellerault, en 1891, le premier prix sur beaucoup de concurrents. C'est tout dire!

M. de Grandmaison, qui porte un si vif intérêt aux choses agricoles, a le premier, accepté les combinaisons nouvelles à lui présentées par M. Fourmond, et a pris — mardi dernier — d'excellentes dispositions pour que l'installation de toutes ces machines marche rapidement. Un nombreux public attiré par ce premier essai a pu voir, le jour même de l'arrivée des machines, leur excellente marche et l'activité de tous les coopérateurs.

Nous ne craignons pas d'affirmer que le système imaginé par M. Pineau est le meilleur que l'on puisse désirer pour nos côteaux. Et nous le prouvons.

1^o On ne peut songer à changer de place, même de mètre en mètre, dans des côteaux, un moteur aussi lourd qu'une locomobile de 8 chevaux: la locomobile, fournie par M. Hubert, constructeur à Saumur, reste en place bien nivelée, bien assise pendant tout le cours du travail même de plusieurs hectares.

2^o On ne peut songer à mettre ou à promener, sur des côteaux aux pentes rapides, des chariots aussi lourds que ceux employés par d'autres constructeurs et qu'on remplit de terre ou de pierres pour leur donner un peu d'assiette; leur manœuvre serait impossible. Les chariots Pineau, qui portent les poulies de renvoi des câbles, sont très légers, et leurs 4 roues sont garnies d'immenses rondelles en forte tôle qui pénètrent d'autant plus dans le sol en s'y ancrant, que la traction est plus forte.

Bien plus! pour avancer ces chariots, pas n'est besoin d'employer de nombreux ouvriers; au moyen d'une manivelle actionnant un treuil, un simple manœuvre entraîne le chariot vers les nouveaux sillons à faire.

3^o Ajoutons que le système des poulies de renvoi est très simple, et que leur encrage soit dans le sol même, soit au pied des arbres ou des futaies, est très bien compris; c'est très heureux, car les appareils sont mis en place par des manœuvres ordinaires.

De telle sorte qu'une simple locomobile de huit chevaux placée à un point quelconque du vignoble — et pour toujours — actionne au moyen de deux câbles et au moyen de deux

MARTHE

Par JEANNE SANDOL

La personne d'André venait donc se mêler aux graves préoccupations de Marthe. Sans sortir de son unique souci, elle le trouvait là, veillant sur elle dans ce qui lui était le plus cher. Par quel événement, comment avait-il pu connaître la maladie de Claudine Pelzac? François assurait ne pas lui avoir écrit. La suivait-il donc dans sa vie, remplissant à son insu le rôle de providence?... Ah! si sa chère malade revenait à la vie, c'est bien à lui seul qu'elle le devrait... Quelle dette de reconnaissance Marthe aurait contractée! Ne serait-elle pas tenue de s'acquitter envers lui? Mais il ne réclamera rien: ne l'a-t-elle pas éloigné pour jamais, ne va-t-il pas partir bientôt?...

D'ailleurs, maintenant, il serait trop tard; pourrait-elle aller à lui?... A cette pensée, une rougeur brûlante montait à son front...

— Tout est fini, irréparable, se disait-elle. Marie a raison, l'orgueil m'a égarée; mais au-

jourd'hui, quelles que soient ma souffrance et la sienne, je dois me taire et le perdre!

Cependant, une amélioration lente semblait se produire chez la pauvre malade. A l'annonce de certains phénomènes que Marthe avait constatés et qu'elle signalait dans ses bulletins, le docteur avait manifesté une grande satisfaction.

— Encore quelques jours de ce mieux, et nous serons sauvés! écrivait-il, s'identifiant avec les angoisses de Marthe et avec celle de la famille entière.

Cet heureux pronostic se réalisa enfin. Un matin, après une nuit des plus calmes, Claudine, reposée, sourit à ceux qui l'entouraient.

— Comme je me sens bien, dit-elle. Je crois, mes enfants, que le bon Dieu veut me laisser encore avec vous. Que sa volonté soit faite. Remercions-le, ajouta-t-elle avec la piété simple de toute sa vie.

Les douceurs de la convalescence apportèrent chaque jour une joie nouvelle. Ce logis, depuis longtemps silencieux et désolé, reprenait sa physionomie heureuse et vivante. Marthe, délivrée de ses cruelles appréhensions, se retrouvait aussi elle-même. Encore quelques

jours, et la sécurité revenue, il lui faudrait songer au départ. Les devoirs de sa profession la réclamaient, les exigences de la vie matérielle s'imposaient avec leurs droits; Marthe, sans fortune, ne pouvait s'accorder le luxe du repos.

XXXVI

— Marthe, vous allez, je vous prie, parer ma mère, lui enlever son triste bonnet de nuit et la faire aussi belle que pour un jour de fête, dit un matin François en revenant du presbytère.

— Pourquoi veux-tu donc que l'on me pare? Dois-je recevoir la visite de quelque gros monsieur de l'endroit? Le seigneur du Chailly ou le riche meunier des Fontaines vont-ils rendre visite à Claudine Pelzac?

— Ni l'un ni l'autre, ma mère; mais celui dont il s'agit vaut mieux à lui tout seul que ces deux-là réunis; et, pour ne pas vous faire chercher plus longtemps, je vous dirai bien vite que c'est M. l'ingénieur.

— Comment? M. l'ingénieur est ici, à Avrieux?

— Oui, ma mère, il y est arrivé avec le médecin de Lyon qui vous a guérie. Je crois que M. le curé, avec lequel il est resté lié, lui avait

fait savoir votre maladie. Sans vouloir dire du mal de notre vieux médecin d'Avrieux, le pauvre homme n'est pas fort. M. l'ingénieur le connaissait, et, pensant qu'il valait mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints, il est allé tout droit à un grand médecin.

— Dis-tu vrai, mon cher garçon? Ce bon monsieur a fait cela pour moi? Ah! j'avais toujours bien vu que celui-là était un bien brave homme, un bien bon cœur. Comme je vais être contente de le revoir! François a raison. Marthe, fais-moi belle; il ne faut pas que j'aie l'air d'une malade; je dois bien à celui à qui j'ai relevance de ma guérison de lui montrer ma bonne mine.

Marthe s'empresse; l'agitation qui s'est emparée d'elle se transforme en activité. Elle fait rapidement disparaître de la chambre toute trace de médicaments. La croisée, largement ouverte, laisse pénétrer l'air parfumé des senteurs balsamiques de la montagne. Quelques branches de chèvre-feuille, qui tapissent le charlet, sont ramenées le long de la fenêtre et la bordent d'un cadre fleuri.

(A suivre.)

